

Laurence Louer

Sunnites et Chiites. Histoire politique d'une discorde.

Un peu de vocabulaire avant de commencer :

Communauté : groupe doté d'une conscience collective commune, d'une existence institutionnelle propre plus ou moins développée et capable, au moins ponctuellement d'agir collectivement.

Introduction

Les sunnites suivent le « califat, le bien guidé » des quatre premiers successeurs de Mahommet. Cette époque correspond à l'âge d'or du gouvernement juste auquel il faut retourner. Pour les chiites par contre les 3 premiers sont considérés comme des usurpateurs.

En effet si l'on veut déjà faire une première distinction les chiites représentent l'école du droit religieux tandis que les sunnites représentent l'école canonique et ce conflit a été réactivé par l'histoire des Safavides en 1501.

Pour comprendre les dynamiques de tous les antagonismes et convergences des sunnites et chiites à travers l'histoire l'œuvre de Louer présente ses analyses en deux parties :

D'abord analyser l'histoire politique globale des sunnites et des chiites depuis le début de la querelle de succession jusqu'à aujourd'hui.

Puis dans un deuxième temps faire une étude historique et sociologique des configurations nationales où les chiites et les sunnites semblent appliquer un certain clivage, structurant ces configurations.

Entre politique et religieux.

A. Califat Imam.

-Le califat théocratique VII-VIII siècle.

Le califat est la fusion de l'autorité religieuse et politique. Le calife est celui qui est derrière, qui vient après, c'est la représentation de Dieu sur terre, alors que l'imam est celui qui se tient devant. Le mahdi est donc le Messie le guide inspiré de Dieu.

-La dissidence légitimiste : les alides.

Le chiite est le symbole de la sh'ia, i.e le parti le partisan d'Ali on peut aussi dire les alides. Ces derniers affirment qu'il y a eu une instruction après la mort du Prophète et que Ali a été désigné par lui comme successeur (jeune cousin du Prophète et époux de Fatima) alors que les sunnites pensent que c'est Abu Bakr qui a été choisi.

-Imamat religieux et communautaire (661-874).

Ali est en fait le quatrième calife et les premiers de la lignée des imams. L'imam comme le calife détient un pouvoir politique et religieux : pivot de la doctrine chiite. L'imam est intime avec dieu : wilaya. Tout repose sur la notion d'imamat considérant que le monde est divisé entre la réalité exotérique (zahir) et la réalité cachée ésotérique(batin). L'imam révèle donc les secrets divins, son jugement est infaillible. Le martyr de Hussein massacré à Karbala est

un épisode central et toujours commémoré offert e, sacrifice dans le but de sauver la vraie religion selon les alides. La mort d'Hussein marque la fin de la revendication du pouvoir par les imams devenant ainsi seulement les autorités de la communauté et du religieux.

Jafar el Sadiq a posé les bases du droit religieux chiite, les savants religieux revendiquent alors l'autorité religieuse. Les oulémas structurent alors des écoles de droit religieux qui allait devenir le sunnisme. Mais rapidement elles s'impliquèrent dans les débats sociaux et politiques. 4 écoles de droit sunnites ont persisté : hannafisme , malékisme, shaféisme, handbalisme.

Les oulémas sunnites se différencient des imams qui pensent être infaillible car leur inspiration vient de Dieu, un pouvoir qui se transmet par le nass (désignation inspiré par Dieu) forme de pouvoir dynastique en réalité.

Les chiites duodécimains reconnaissent une lignée de douze imams issus d'Ali. La Madhi (imam caché) est le douzième et fut occulté par Dieu vers 941 à cause de la menace des Califes, il reviendra sur terre selon la tradition= crise de l'imamat masquant l'affaiblissement de la légitimité des imams. S'ensuivit de nombreuses querelles de succession à l'origine de la création d'États, de groupes religieux, de minorités...

B. Rivalités et convergences.

Tous les mouvements contestataires radicaux ont accéléré la fixation de l'islam officiel chiite et sunnite. Cette fixation a participé à la fois à la rivalité et à la convergence politique et religieuse.

-la fin du califat théocratique IX-XIII siècles.

Les califes abbassides donnent de plus en plus de pouvoir aux oulémas, affaires religieuses, justices, favorisant la constitution d'une institution religieuse officielle avec un clergé ayant le monopole de l'autorité religieuse. Ainsi les califes sont limités au pouvoir politique.

Le virage rationaliste et exotérique des oulémas chiites duodécimains après l'occultation du dernier imam permet le rapprochement entre sunnite et chiite, car les courants mystiques du sunnisme ont une filiation historique avec le chiisme.

-épisode Safavides : l'interaction avec le pouvoir politique est déterminante dans la définition des doctrines islamiques : établissement du chiisme comme religion d'état en Iran par la dynastie safavide. Cette structuration s'inscrit dans un conflit entre empire perse et voisins sunnites (empire Ottoman : dynastie turque). Pendant ce temps dans le sous-continent indien a lieu d'autres expériences politiques et culturelles attestant cette différence chiite-sunnite, par exemple l'empire Moghol 1526-1858.

-rapprochement politique et religieux ? (XIX-XX è siècles). On assiste à l'expansion européenne. Les musulmans se demandent s'il faut suivre l'exemple des Européens dans leur avancement technologique et économique ? forme de réformisme du monde musulman finalement en retrouvant le vrai sens de l'islam.

C. Islamismes : sunnites et chiites dans l'islam idéologisé.

Le réformisme est d'abord un mouvement intellectuel, les islamistes y rajoutent le militantisme en faisant de l'islam une idéologie politique moderne. Mais comme sunnites et chiites ont produit leur propre version de l'islamisme, selon les contextes nationaux, culturels et historiques on assiste toujours à un clivage. On distingue néanmoins une caractéristique majeure celle de l'utilisation de l'enseignement des pères fondateurs des

années 1920-1970 attaché à l'union des musulmans au-delà des différences doctrines et théologies.

-D'abord l'islamisme chiite est une idéologie cléricale c'est-à-dire dont les penseurs et les dirigeants sont des clercs (deux grands centres de l'élaboration doctrinale : Iraq et Iran). Ainsi la trajectoire de l'islamisme chiite iranien est intimement liée à celle du clergé qui s'est mobilisé comme en Iraq pour lutter contre la progression des idéologies laïques et des régimes politiques autoritaires modernisateurs qui risquaient de saper les bases économiques et sociales. En Iran l'ennemi était les souverains Pahlavi et non les communistes.

Pourtant l'islamisme qu'il soit sunnite ou chiite est avant tout une idéologie contrée sur l'action et la conquête du pouvoir. L'important était d'unir les musulmans comme pour les réformistes passant par l'adhésion à une doctrine déclarée comme seule valide. Il fallait donc défendre l'islam face à la progression d'idéologies laïques (nationalisme et communisme en général) contre le colonialisme. Ainsi cela doit passer par l'établissement d'un État Islamique qui aurait la charia comme fondement formulé par Rashid Rida.

D. Une internationale islamiste ?

La plupart des mouvements islamistes sont organisés en réseaux transnationaux. La naissance des islamismes : le Caire pour les sunnites et Najaf pour les chiites jouait le rôle de centre du savoir religieux. Lors des répressions contre les mouvements égyptiens, irakiens et syriens les militants ont été contraint à l'exil partant cela accéléra la diffusion transnationale des mouvements en favorisant l'hybridation voire la recomposition.

-Par exemple l'engagement des Frères musulmans pour la cause palestinienne a été un puissant moteur de leur diffusion à l'extérieur de l'Égypte.

Ces derniers ont également cherché à tisser des liens avec des personnalités politiques et religieuses influentes dans le monde arabe en envoyant des délégations un peu partout (Yémen avec le mouvement des yéménites, en Syrie).

-Chez les chiites c'est l'Iraq et les séminaires religieux de Najaf qui sont à l'origine de la diffusion de l'islamisme chiite dans le monde arabe, le séminaire de Najaf attirait de nombreux étudiants (libanais par exemple) = « Najaf connexion »

-Vers 1950 les Frères musulmans ont afflué vers les monarchies du Golfe, investissant alors le système scolaire, la bureaucratie religieuse et le champ culturel. Car persécutions en Égypte et en Syrie des Frères musulmans... Ainsi le Golfe, avec le pétrole etc... devient une terre d'exil et de migration. Cette terre a permis de s'opposer à Nasser et à l'union des arabes pour prôner l'unification des musulmans. Mais ce projet n'allait pas avec l'Arabie saoudite et ses oulémas car ils se trouvaient dans le courant wahhabite de l'islam sunnite concentré sur les questions doctrinales plus susceptible alors de diviser les musulmans.

-En 1970 le Golfe devient aussi une terre d'exil pour les exilés islamistes chiites irakiens ou iraniens résidant en Iraq (notamment vers le Koweït puis le Bahreïn, avant la révolution de 1979 où ils s'établiront plutôt en Iran.)

-L'avènement de la République islamique d'Iran en 1979 a modifié la dynamique transnationale de l'islamisme chiite qui se recentre alors vers les activités de l'état iranien. L'objectif est de favoriser l'établissement d'autres républiques islamiques ou de régimes favorables à l'Iran pour renforcer le pouvoir des communautés chiites dans les politiques

intérieures. Cela fonctionna notamment dans les pays comportant d'importantes minorités chiites.

-primauté des logiques nationales : à l'origine chez les sunnites et les chiites se trouvent une vision panislamique qui se veut alternative à l'ordre des états nations.

E. Du panislamisme à la fracture confessionnelle.

Depuis la révolution iranienne l'approche panislamique des relations entre sunnites et chiites a dû faire face à des moments critiques, car le contexte de la réduction du danger de l'impérialisme occidental était moins central. L'islam devient alors la question politique centrale, chaque musulman veut ériger une manière d'être musulman en modèle absolu en en disqualifiant d'autre.

-La Constitution iranienne par exemple précise que la religion d'état est non pas l'islam mais l'islam chiite duodécimain alors même que l'Iran compte des minorités religieuses comme les sunnites... Le Guide de la Révolution doit être de confession chiite, mais l'Iran se présente néanmoins comme le champion de l'unité islamique : en priant publiquement avec les sunnites à la Mecque par exemple. Les thèmes panislamiques étaient courants dans la République islamique : union des musulmans contre l'impérialisme occidental...

-Cependant cet enfermement de l'Iran dans l'absolu chiite est le résultat de la politique de ses adversaires comme l'Arabie Saoudite qui au départ s'imposait comme puissance panislamique contre le panarabisme de Nasser. Mais la révolution iranienne a fragilisé la panislamisme saoudien, l'Iran voulait être le leader du monde musulman. Ainsi on assiste à la montée des tensions notamment en Arabie où les exactions contre les chiites se font nombreuses : restriction des chiites dans les lieux saints ...

-Finalement la révolution iranienne n'a pas unifié les musulmans mais a marqué la période de lutte pour la définition du « vrai islam ». Un des effets principaux est la diffusion mondiale du salafisme, un courant du sunnisme contemporain qui se définit par oppositions aux courants de l'islam jugés déviants comme le chiisme ou le soufisme mais aussi contre l'islamisme des Frères musulmans. Le salafisme est une idéologie qui prône l'adoption d'une théologie radicalement antirationaliste et de se réclamer de l'islam pur des origines, celui des pieux anciens, i.e Mahomet et ses compagnons. Pour les Salafistes tout est dit dans le Coran éternel et la raison humaine étant limitée on ne peut le comprendre sans l'appui des hadiths du Prophète transmis par ses Compagnons. Les hanbalites sont les premiers salafistes.

-Après la guerre du Golfe (1991) les relations entre l'Arabie Saoudite et l'Iran se sont rétablies. Cela s'explique par l'affaiblissement de l'Iraq qui a profité à l'Iran alors que les monarchies du Golfe ont été affaiblies par la guerre par la présence notamment d'américains sur leur sol etc... On assiste à un rétablissement des relations diplomatiques entre République d'Iran et monarchies du Golfe. Mais en 2003 les tensions reprennent suite au renversement du régime de Saddam Hussein créant ainsi des tensions entre chiites et sunnites plus fortes. Les voisins sunnites de l'Iraq craignent alors la montée en puissance des chiites en Iraq, portes ouvertes de l'influence iranienne dans le Moyen Orient. La question confessionnelle est donc remise en jeu.

Gérer la différence confessionnelle.

A. L'Iraq, sur la frontière entre sunnisme et chiisme.

L'Iraq après avoir été au cœur de l'Empire musulman devient une périphérie lors de son passage sous la souveraineté de l'Empire Ottoman au XVI^e siècle. Zone convoitée par les Safavides et l'Empire, ainsi l'Iraq est toujours placé sur une ligne de fracture ancienne qui divise et met en contact sunnites et chiites. Oppositions à la fois confessionnelles mais également identitaires et idéologiques. La gestion de ce clivage demeure compliquée pour l'Iraq.

-Iraq fondé en 1921 par les Britanniques, est la réunion de trois provinces ottomanes Mossoul, Bagdad et Bassora. Le chiisme représentait la moitié de la population mais était surtout un phénomène urbain, soit une minorité de la population qui de plus était surtout iranien depuis la chute des Safavides. Ainsi dans les campagnes le sunnisme était essentiellement proféré.

-La construction de l'état iraquien s'est opérée en excluant les chiites car les oulémas chiites étaient contre l'occupation britannique. Les Britanniques se tournèrent alors vers les élites ottomanes essentiellement sunnites afin de constituer l'embryon d'un état. Les chiites se tournèrent donc vers le communisme et le parti Baas pour mettre à bas la monarchie sunnite. Mais l'arrivée de la République en 1958 n'a pas rétabli les inégalités et a perpétué la fracture confessionnelle.

-Finalement les expériences républicaines ayant été des échecs et l'élimination du Parti communiste iraquien et la sunnisation du parti Baas renvoyé les chiites à leur identité confessionnelle. Le problème majeur n'avait pas pour fondement propre le religieux mais les relations supposées entre l'état iranien et les chiites. Il fallait éradiquer l'influence iranienne en Iraq.

-Les américains mirent en place un système de quotas ethno-confessionnels en Iraq dans l'organisation d'un gouvernement provisoire. Les chiites étaient majoritaires devant les sunnites et les Kurdes.

B. Bahreïn, l'héritage d'une conquête.

Archipel coincé entre l'Arabie Saoudite et l'Iran est situé également sur une ligne de faille entre l'Empire Ottoman et l'empire Safavide, sa population est majoritairement chiite et le régime est dominé par la minorité sunnite. La polarisation entre chiites et sunnites est là aussi le fruit d'un processus d'état-nation qui a maintenu les chiites dans une position inégalitaire. Seule différence avec l'Iraq est le poids peu pertinent des relations avec l'état iranien. Le Bahreïn repose sur une dichotomie entre conquérants et conquis...

-On distingue notamment la domination sunnite et portugaise. Depuis le XVIII^e siècle Les Al Khalifa professant le sunnisme gouverne le pays. Les sunnites légitiment leur conquête de l'archipel et pense que le peuplement chiite du Bahreïn résulte de l'expansionnisme iranien. Les chiites (baharna) disent le contraire évidemment et se voient comme les habitants originels de l'archipel.

-Le clivage entre sunnites et chiites est pourtant resté longtemps sans faire l'objet d'une politisation. En effet les chiites baharna privilégiaient des stratégies d'évitement que

d'affrontement. Certains migraient pendant les conflits tribaux au XIX^e siècle. Ce n'est qu'en 1920 qu'il y eut des soulèvements contre la dynastie des Al Khalifa. Même si les identités confessionnelles étaient bien présentes, le religieux n'était pas l'enjeu principal du conflit, mais plutôt des enjeux économiques et sociaux. C'est en 1980 suite à la montée en puissance des islamistes chiites devenus acteurs hégémoniques de l'opposition que le clivage sunnite-chiite est passé de clivage sociétal à clivage politique majeur : il fallait se libérer de la domination du régime sunnite minoritaire.

-Les sunnites pour contrer cette menace ont renforcé les liens avec les entrepreneurs de l'identité religieuse sunnite : le clergé et les mouvements islamistes sunnites. (les Frères Musulmans). Démontrant une nouvelle fois la difficulté des minorités sunnites à se structurer en communauté minoritaire.

C. Le Pakistan de l'état des musulmans à l'état islamique.

L'islam sud-asiatique s'est toujours caractérisé par son syncrétisme. Les confréries soufies dominent largement marqué par la dévotion dans la famille du Prophète. De fait sunnites et chiites coexistaient plutôt bien. (Exemple l'Achoura commémorant le sacrifice de Hussein auquel tout le monde participait). Cependant depuis les années 1990 le Pakistan devient le lieu des violences confessionnelles qui est l'œuvre des organisations sunnites et chiites radicales.

-Dans l'Inde coloniale les premières tensions datent de l'époque coloniale dans le contexte de l'affaiblissement des élites musulmanes associées au pouvoir moghol déchu. Les musulmans réagissent en renforçant l'islam et en le reformant. Les mouvements revivalistes musulmans sunnites indiens se sont engagés notamment contre les chiites, par la volonté de revenir à un islam authentique rejetant de fait le syncrétisme religieux d'avant la colonisation. On assiste à un processus de séparation des systèmes d'enseignement renforçant de fait les identités chiites et sunnites.

-Le Pakistan n'était pas au départ un projet religieux mais un projet national. Il s'agit de préserver les intérêts des musulmans en tant que communauté en constituant une nation. Le but est donc de créer un état regroupant les musulmans, où les minorités religieuses avaient leurs droits et non pas un état basé sur la charia. Créé en 1947, le Pakistan devient un état national musulman : la religion se montre comme une appartenance nationale sécularisée. Ainsi la religion était nationalisée c'est-à-dire qu'il y a une disjonction entre religion comme identité nationale et la religion comme croyance.

Mais la religion a rapidement rattrapé la nation pakistanaise, suite à la mort du premier gouverneur car se posa la question des funérailles sachant que le gouverneur était chiite... Certes les premières tensions n'étaient pas d'ordre confessionnelle mais d'abord ethnolinguistique et régional, principalement à cause des élites issues des hautes castes musulmanes du nord de l'Inde. En 1970 les acteurs religieux ne partageaient pas la conception nationale et sécularisée de la religion. Certains pensaient que l'islam était fondamentalement transnational, de l'autre les islamistes ne voulaient pas que d'un état musulman mais d'un état islamique fondé sur la charia. En 1973 l'islam fut donc proclamé comme religion d'état et l'on promut l'enseignement religieux. En 1977 la politique d'islamisation s'accéléra suite à des coups d'état. La politique d'islamisation suscita alors les premiers grands conflits avec les chiites jusqu'alors leaders politique cachant leur confession et défendant les intérêts communautaires chiites.

- Le mouvement de Mufti Jafar Hussein, les ja'farites, s'opposa à l'islamisation. Mais outre la défense des intérêts communautaires chiites il s'agissait de les islamiser : on assiste à une radicalisation du mouvement suite à la révolution iranienne et au jihad antisoviétique en Afghanistan ont déséquilibré l'intérieur du Pakistan. Les développements de la politique intérieure ont également un rôle central dans le creusement du clivage entre sunnites et chiites (en 1983 émeutes anti-chiites).

D. Des confessionnalismes pragmatiques ? Sunnites et chiites en Arabie Saoudites et en Iran.

Engagés dans une guerre froide depuis 1979 radicalisant les appartenances confessionnelles et renforçant les violences de groupes extrémistes, l'Arabie Saoudite et l'Iran semblent néanmoins faire preuve de pragmatisme lorsqu'il s'agit d'organiser des relations avec les minorités chiites ou sunnites. En effet par souci d'équilibre intérieur accommodements et discrimination sont de concert surpassant de fait l'idéologie que l'on peut voir de l'extérieur.

-Le sunnisme aux marges du territoire iranien : l'Iran se caractérise par une hétérogénéité ethnique, linguistique et confessionnelle importante. 80% de la population est chiites mais l'on distingue plusieurs minorités. Les sunnites sont la plus importante minorité : de 8 à 20 % malgré l'éradication de l'époque des Safavides. Le sunnisme a persisté dans les zones frontalières. Cet éclatement territorial et ethnolinguistique s'ajoute à la difficulté des sunnites à se représenter et à se former en tant que minorité dans un cadre national, ce qui est déjà le cas en Iraq et au Bahreïn. Ce n'est donc pas une communauté au sens de groupe doté d'une conscience collective commune, d'une existence institutionnelle propre plus ou moins développée et capable, au moins ponctuellement d'agir collectivement. Pour autant la question confessionnelle n'a jamais été vraiment absente surtout lorsque l'appartenance au chiisme est devenue une question discriminante pour l'accès à dans les fonctions politiques. On voit l'absence de la reconnaissance des sunnites comparée à la reconnaissance des communautés non musulmanes. Le but est de diluer leur existence communautaire et de limiter leur influence.

-En Arabie Saoudite on distingue la partie orientale où vivent les ismaéliens et les chiites duodécimains considérés comme une minorité. Similaire à la situation des sunnites en Iran il n'en reste pas moins que certaines différences sont à noter : d'abord le caractère compact et homogène des chiites saoudiens du point de vue ethnolinguistique car ils sont arabes comme leurs voisins exception faite des chiites duodécimains à Médine et de la minorité ismaélienne dans la région de Najran. Les notables, marchands élites chiites décidèrent d'imiter leurs voisins sunnites et d'accepter de se soumettre. Si les doctrines chiites ont toujours été condamnées, les pratiques religieuses ont été néanmoins tolérées, mais dans des espaces clos de manière discrète. Ils ont pu également maintenir leurs tribunaux religieux, basé sur le droit chiite. Cette politique pragmatique à l'égard des chiites n'a pas été sans créer des tensions entre les Al-Saoud et les clercs wahhabites qui voulaient wahhabiser les chiites et autres musulmans déviants, mais Al Saoud tient bon. Ainsi la gestion des minorités chiites par le régime saoudien a toujours consisté en une série d'accommodements raisonnables avec la norme wahhabite, d'où l'intégration des chiites dans l'industrie pétrolière par exemple. Un contraste frappant avec l'éradication des sunnites par les Safavides en Iran.

-Sous la République islamique d'Iran la situation des sunnites a néanmoins évolué sous l'effet de leur intégration dans des réseaux religieux et politiques transnationaux notamment sud-asiatiques. Changeant à la fois l'équilibre des deux régions sunnites (Baloutchistan et Kurdistan) cette transformation sociale et politique a permis de faire émerger le sentiment d'appartenance confessionnelle sunnite dépassant enfin les différences régionales, ethniques et linguistiques. S'illustrant alors par un vote communautaire en 1990, tout cela grâce à la diffusion des idées réformistes au XX^e siècle. Perçus longtemps comme des menaces ces mouvements religieux sunnites, ils ont pu en 2002 obtenir d'exister officiellement grâce à l'appui des Frères musulmans et des mouvements de guérilla islamistes sunnites.

-En Arabie Saoudite : les chiites minorité ethnique ou religieuse ?

Les chiites étaient déjà structurés en une communauté avant l'émergence des acteurs religieux islamistes et réformistes. Dans l'objectif de dépasser l'opposition religieuse frontale entre wahhabisme et chiisme, la réforme en Arabie Saoudite s'est attachée à inclure l'identité chiite saoudienne dans une identité culturelle plus vaste marquée par une langue, une appartenance régionale et un mode de vie propre : ainsi elle définit les chiites comme minorité ethnolinguistique plus que comme une minorité religieuse.

E. Yémen, le zaydisme entre sunnisme et chiisme.

Ils représentent 40% de la population au Yémen et la majorité des Yéménites pratiquent l'islam sunnite rattaché à l'école de droit shaféite. Les zaydites sont souvent rangés du côté chiite car au départ ils étaient des partisans d'Ali. Ainsi la guerre civile yéménite depuis 2004 et amplifiée en 2014 s'analyse à travers le clivage sunnites-chiites dans un conflit régional plus large. Pourtant depuis le XVIII^e siècle on a pu voir un rapprochement entre sunnisme et zaydisme car ce dernier est dépourvu de rigidité doctrinale.

-Un radicalisme politique doctrinalement ouvert : les zaydites affirmaient qu'il fallait continuer la lutte contre les pouvoirs injustes contre l'avis de l'imam Al-Sadiq. De fait les zaydites se sont régulièrement soulevés contre les Califes durant le Moyen-Âge. Ils ont subi des divisions au cours des siècles plus ou moins proches des chiites ou des sunnites. Ils diffèrent notamment un peu avec les chiites duodécimains sur la question de l'imamat : après Hussein l'imam n'est plus désigné par Dieu mais par les descendants de Hassan et de Hussein.

-Au XVIII^e siècle on assiste à un processus de convergence entre les zaydites et les sunnites, à mesure que disparaissait l'idéal de l'ouléma-guerrier selon la tradition zaydite. En effet les oulémas pratiquaient l'exégèse religieuse sur la base des recueils des hadiths canoniques du sunnisme, s'éloignant du chiisme duodécimain de fait et refusant l'usage du raisonnement rationnel dans l'exégèse en se basant sur les sources scripturaires comme les sunnites.

-Revivalisme zaydite et rapprochement avec le chiisme : le zaydisme sunnisé n'a pas pour autant annihilé les courants zaydites fidèles à la ligne fixée par l'imam al-Hadi (prestigieux ouléma zaydite). La création d'un état yéménite en 1990 a permis à un certain nombre de zaydites de s'organiser politiquement pour faire porter leur voix. Le Yémen est caractérisé par la mise en place d'un régime démocratique. Des partis à base zaydites se formèrent (autour d'al Haqq puis de Houthi) pour réaffirmer l'identité zaydite et de la réformer pour l'adapter à la modernité républicaine, se positionnant ainsi contre le zaydisme sunnisant, avec pour objectif la lutte contre l'expansionnisme du salafisme par exemple. Commencé dans le contexte de la chute du régime de Saddam Hussein en Iraq, la guerre civile au Yémen

a eu un impact important sur la redéfinition de l'identité zaydite. En effet leurs adversaires les traitaient de chiites voulant rétablir l'imamat. Les Houthis sont alors présentés comme des chiites suite en grande partie à la réutilisation de certaines références politiques chiites. Cependant la spécificité des zaydites réside toujours dans cet entre-deux entre sunnites et chiites qui évolue en fonction des contextes politiques et sociaux.

F. Liban, à la recherche d'un nouveau pacte confessionnel.

Les identités religieuses au Liban sont le fondement du système politique. 18 communautés sont officiellement reconnues reposant sous un système de quotas. Ainsi le clivage chiite-sunnite a été longtemps dilué dans la question plus large de l'opposition entre chrétiens et musulmans. C'est la guerre civile (1975-1990) qui en faisant éclater le pacte islamo-chrétien fait naître le clivage sunnite-chiite suite à la centralisation des chiites au pouvoir.

-Un système politique multiconfessionnel

Chrétiens maronites et chiites duodécimains se sont longtemps réfugiés dans les zones montagneuses du sud dans l'histoire pour fuir le régime ottoman et les pouvoirs musulmans sunnites. Cette région fut administrée par des émirs druzes à partir du XVI^e siècle. Cette opposition confessionnelle était donc une fracture entre urbain et rural entre la côte et les montagnes. L'état moderne libanais est donc le projet des maronites soutenus par les Français vers 1920 contre le projet nationaliste de Faysal à faire une Grande Syrie. La France voulait établir le projet d'un Grand Liban comprenant les minorités. Naissance de la République du Liban en 1926 : c'est un système démocratique où le pouvoir politique est réparti entre les différentes communautés religieuses à mesure de leur poids démographique. Les maronites étaient les plus nombreux, puis les sunnites et les chiites= forme de compromis entre sunnites et maronites. La frustration de la communauté chiite se fit sentir car marginalisés.

-La guerre civile : déclin des sunnites, montée en puissance des chiites.

La guerre civile en 1975 est due à la conjonction des tensions internes et externes. Les dissensions persistaient au sein du couple maronite-sunnites, car le Président cherchait à favoriser la domination chrétienne malgré l'évolution démographique confessionnelle et que d'un autre côté les ministres cherchaient à revoir la répartition des pouvoirs en faveur des musulmans. Les syriens ont répondu à l'appel du Président lors de la guerre civile et sont intervenus pour empêcher le mouvement national de l'emporter et de pousser la Syrie dans un conflit avec Israël qui se préparait si le Liban tombait aux mains des révolutionnaires. Les sunnites sortent de la guerre affaiblis, les chiites ont été les vainqueurs. En position de force pour négocier un rééquilibrage de sa représentation au Parlement et dans l'administration ainsi qu'un statut de défenseur de la nation pour le nouveau parti du Hezbollah.

La révolution iranienne a catalysé l'unification de ces divers mécontentements dans un mouvement qui vise d'abord la lutte contre Israël et enfin l'établissement au Liban d'une république islamique sur le modèle iranien. L'objectif était d'affaiblir notamment les notables sunnites mais aussi de réduire le clivage confessionnel pour constituer un front musulman unifié. Ainsi les sunnites libanais ont longtemps été sous l'influence iranienne.

De l'équation islamo-chrétienne à la fracture sunnites/ chiites :

La montée en puissance des chiites a redéfini l'équation islamo-chrétienne qui est néanmoins restée au centre de la politique. Les chiites sont devenus la communauté la plus nombreuse devant les sunnites et les maronites. Le rééquilibrage des relations islamo-chrétiennes s'est accompagné par un rééquilibrage des relations entre sunnites et chiites. En effet l'existence de deux puissantes organisations de la communauté chiite (Amal et Hezbollah) ont nui au processus d'unification de la communauté chiite. Le Hezbollah s'est constitué en un acteur presque étatique avec une puissante milice capable de faire face à l'armée libanaise.

Le processus d'unification chez les sunnites a été long, du fait de la défaite militaire de leurs organisations politiques et de la division de leurs notables et de l'absence d'un patronage extérieur favorisant l'unité.

Le contexte régional est un autre facteur aggravant la polarisation entre sunnites et chiites au Liban : l'assassinat de Rafiq el Hariri (figures sunnites au Liban) mettant l'Arabie Saoudite (derrière les sunnites et le Hezbollah pour empêcher l'emprise de l'Iran) et l'Iran dans deux camps opposés au Liban. Mais depuis 2011 l'Iran et le Hezbollah combattent ensemble pour défendre le régime syrien contre les opposants appuyés par l'Arabie Saoudite. L'implication du Hezbollah permet de rétablir l'équilibre entre sunnites et chiites au Liban.

.
Conclusion :

Rivalité mimétique :

La structure du corps des oulémas est identique elle calque l'exégèse religieuse sur celle des sunnites, par le placement des hadiths en son cœur. Le but étant de répondre au sunnisme des Ottomans, ainsi il fallait que les chiites se rapprochent plus du rationalisme des oulémas que de l'alidisme des premiers Safavides, pourtant religion d'état en Iran.

Mimétisme dans le communautarisme également : les Sunnites tendent à imiter le communautarisme chiite en vain car ils n'arrivent pas à former une communauté cohésive. Fascination du leadership des oulémas chiites par les sunnites en difficulté face aux islamistes.

Ainsi les sunnites ont tendance à prendre pour modèle les chiites dans leur constitution politique. Cette rivalité mimétique renforce le phénomène d'émergence d'une autorité religieuse sunnite hybride associant la figure de l'ouléma et celle du militant islamiste, incarné par Abu Bakr el Bagdadi par exemple... car diplômé de science religieuse donc ce dernier peut prétendre au rang de l'ouléma et commander une organisation politique islamiste.

Finalement c'est en voulant retourner à l'islam des premiers temps que le sunnisme et le chiisme convergent. Ils ont alors les mêmes conceptions politiques légitimes reposant sur la fusion théocratique du pouvoir politique et religieux : califat des premiers siècles.

Minorité vs majorité.

Les chiites sont souvent minoritaires et quand ils sont majoritaires, ils restent minoritaires sur le plan politique, car exclus ou en marge des institutions du pouvoir.

Ainsi aujourd'hui les relations difficiles entre ces deux communautés s'expliquent par les idées égalitaires véhiculées par tous les états nations dans le monde les chiites ne supportent plus la subordination. De plus la difficulté des sunnites à former une communauté peut venir de leur norme universelle qui considère que les chiites sont déviants car minoritaires. D'où les difficultés des minorités à former une seule nation avec les majorités car ils ne veulent pas perdre leur spécificité.

Comment incarner la nation dans un État nation face à la diversité des doctrines ?
=La diversité doctrinale empêche de tels rapprochements et unités.

En définitive il faut néanmoins comprendre que laisser vivre des minorités peut finalement contribuer à la stabilité sociale d'un pays.